

GUILLAUME SAINTENY

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS FACE À L'ÉCOLOGISME

L'installation dans le champ politique d'un nouvel acteur dépend, en partie, de la réaction des acteurs politiques qui préexistent à son arrivée. Ceux-ci peuvent négliger la menace que représente pour eux la constitution d'un nouvel acteur. Le plus souvent, pourtant, les acteurs établis se révèlent conservateurs, et tentent donc d'empêcher qu'un nouvel intrus vienne troubler le jeu et les concurrencer sur leur terrain : le champ politique. Quatre types principaux d'action sont possibles, pour eux, face à l'arrivée d'un intrus :

1. Exclure du champ le thème grâce auquel l'intrus tente d'y entrer ou y est entré¹ ;
2. Récupérer ce thème ;

3. Exclure du champ l'intrus qui y a pénétré ou tente d'y pénétrer ;

4. Récupérer l'intrus une fois qu'il a pénétré dans le champ.

En France, le *Parti communiste* (comme les autres acteurs politiques établis) a successivement ou, parfois, de pair, eu recours à ces quatre types d'action envers le mouvement écologiste.

LES TENTATIVES D'EXCLUSION DU THÈME DE L'ENVIRONNEMENT

Les acteurs établis peuvent considérer le nouveau thème comme très passager ou mineur et continuer donc ne pas y prêter attention. Mais, ils peuvent aussi, tout en ayant perçu l'importance des thèmes développés par l'intrus, en nier

1. On sait que les systèmes politiques comportent une « mobilisation des biais » favorisant la maintien du *statu quo* et rendant la tâche plus ardue aux nouveaux acteurs. Les groupes favorables au maintien du *statu quo* disposent ainsi de toute une gamme de moyens pour empêcher que soient posées ou que prennent de l'ampleur les questions qu'ils jugent peu sûres ou qu'ils pensent leur être défavorables : déformation, changement de l'interprétation des valeurs prédominantes... Voir Peter Bachrach, Morton Baratz, « Two Faces of Power », *American Political Science Review*, vol. LVI, décembre 1962, n° 4, p. 947-952 ; *Power and Poverty: theory and practice*, Londres, Oxford University Press, 1970, 220 p. Voir aussi Frédéric G. Bailey, *Les Règles du jeu politique, Étude anthropologique*, Paris, PUF, 1971, 255 p. (trad. de *Stratagems and Spoils, A Social Anthropology of Politics*, Oxford, Basic Blackwell, 1969), notamment p. 24.

volontairement la portée, tenter de les minorer ou de les marginaliser, refuser de les laisser se constituer en enjeux, voire essayer d'en détourner l'opinion, en les réfutant ou en les déformant¹.

Très tôt, le PCF désavoue ceux qui « incriminent le progrès technique² », ceux qui critiquent la société de consommation, la croissance et notamment Sicco Mansholt³.

150 Pour le PCF, les théories anticroissance reposent « sur une série d'erreurs » et « sur trois affirmations contestables » (croissance démographique insupportable, volume des ressources terrestres limité, capacité d'auto-épuration de la nature dépassée⁴) qu'il entreprend donc de réfuter méthodiquement⁵. Mais, en plus de cette réfutation méthodique, le PCF tente également de discréditer les thèses défendues par l'intrus en les déformant et en les caricaturant. Ainsi, il transpose les thèmes écologistes en une opposition progrès/âge des cavernes, comparant les écologistes aux premiers détracteurs de l'électricité⁶ :

« Naturellement, nous connaissons ces théories qui soutiennent que les

populations primitives d'Amazonie ou de Nouvelle-Guinée sont plus heureuses que nous [...]»⁷.

Le trait peut être encore plus vif et la caricature plus accentuée :

« Ceux qui encensent "l'état de nature" sont-ils prêts à connaître à nouveau la mortalité infantile, le retour des épidémies, la dévastation des récoltes ? A oublier ce qu'ils savent ? Se souviennent-ils de ce qu'étaient les conditions de travail des ouvriers du siècle dernier ? Du travail des enfants dans les mines ?

Ce n'est pas par hasard si les maîtres du capital et les nantis sont aujourd'hui partisans de la "croissance zéro" ou de la "croissance sobre"⁸. »

Ici, la caricature et la déformation des thèses écologistes se doublent, pour finir, d'une réactivation des clivages socio-économiques traditionnels qui sont précisément ceux sur lesquels se fonde, se construit et se maintient l'acteur qui parle. Cette manœuvre est particulièrement nécessaire lorsque le nouvel enjeu, introduit dans le champ

1. Ce qui peut conduire à en saper la légitimité, éventuellement en changeant l'interprétation des valeurs prédominantes. Voir P. Bachrach, M. Baratz, *Power and Poverty*, op. cit.

2. Parti communiste français, *Union du peuple de France : pour vivre mieux dans la liberté, l'indépendance et la paix*, XX^e congrès, Saint-Ouen, 13-17 décembre 1972, rapport du Comité central présenté par Georges Marchais, Paris, PCF, 1972, p. 12.

3. Georges Marchais, *Le Défi démocratique*, Paris, Grasset, 1973, p. 25-28 ; Parti communiste français, *Union du peuple de France pour le changement démocratique*, XXI^e congrès extraordinaire du PCF, Vitry, 24-27 octobre 1974, rapport du Comité central présenté par G. Marchais, Paris, PUF, 1974, p. 21 ; Renaud Dauvergne, « Entretien avec Françoise Danam », *La Gueule ouverte*, 143, 2 février 1977, p. 1-3.

4. Parti communiste français, *Les Communistes et le Cadre de vie*, Paris, PCF, 1976, p. 25-28.

5. Vincent Labeyrie, « Malthusianisme et écologie », *La Pensée*, 162, février 1973, p. 3-21 (9-14).

6. Georges Marchais, *L'Espoir au présent*, Paris, Éd. sociales, 1980, p. 27.

7. G. Marchais, *Parlons franchement*, Paris, Grasset, 1977, p. 119.

8. G. Marchais, *L'Espoir au présent*, op. cit., p. 24.

par l'intrus, est à ce point important et potentiellement subversif qu'il est susceptible de bouleverser les anciens clivages politiques et sociaux sur lesquels les partis étaient structurés, de remodeler l'axe politique, et de restructurer le champ politique en fonction de lui et des réponses qui lui sont apportées.

L'insertion reléguée du thème dans les clivages préexistants

Les acteurs établis, menacés, sont alors tentés de nier l'importance du nouveau thème et des nouveaux clivages dont il est éventuellement porteur, de réaffirmer la légitimité de la structuration du champ politique telle qu'elle est et l'illégitimité des nouvelles structurations proposées, et de remettre à l'ordre du jour les enjeux les plus traditionnels, pour justifier et tenter de conserver les anciens clivages politiques et sociaux sur lesquels ils sont installés. En effet, si les partis établis ont pu laisser surgir une nouvelle question en dehors d'eux, ils conservent un certain contrôle sur la hiérarchisation des différents problèmes qui se posent à un moment donné. En légitimant, en refusant de légitimer, en discréditant ou en excluant une nouvelle question, ils peuvent ainsi contribuer à maintenir une hiérarchie des préoccupations de l'opinion conforme à leur propre thématique et qui relègue la nouvelle question à l'arrière-plan.

Il ne s'agit pas de nier les problèmes qui se posent dans le domaine de l'environnement en eux-mêmes, mais de montrer que les solutions proposées par l'intrus à ces problèmes sont inadaptées, partielles, naïves ou politiquement dangereuses et que, *a contrario*, ces problèmes ne font que confirmer, sur un point particulier, les analyses générales de l'acteur qui parle. Ceux-ci pourront donc être résolus si l'acteur en question applique son programme et opère, éventuellement, les réformes ou changements de société qu'il propose. A gauche, dès 1972, le *Programme commun* est catégorique sur le sujet :

« La pollution de l'eau et de l'air, les dégradations de la nature et des villes, les embouteillages et le bruit [...] ne sont pas des fatalités liées au progrès technique, au développement industriel ou à l'urbanisation. Le système capitaliste en porte la responsabilité¹. »

Ce type d'analyse est réaffirmé et développé² dans les années 70 et 80.

Au PCF, les intellectuels, théoriciens ou spécialistes en écologie scientifique, s'adonnent, très tôt, à la pratique de cet exercice³. Pour eux, en effet, le profit et les rapports de production qui existent dans les pays capitalistes y sont la cause de la dégradation de l'environnement. La preuve en est qu'il n'y a pas ou presque

151

1. Parti communiste, Parti socialiste, *Programme commun de gouvernement du Parti communiste français et du Parti socialiste* (27 juin 1972), Paris, Éd. sociales, 1972, p. 71.

2. Voir, par exemple, Parti communiste, *Programme commun de gouvernement actualisé*, Paris, Éd. ouvrières, 1978, p. 36.

3. Voir, notamment, Vincent Labeyrie, « Crise de l'environnement ou crise de l'économie capitaliste ? », *Cahiers du communisme*, 4, avril 1972, p. 54-68 ; « Qu'est-ce que l'écologie ? », *L'Humanité*, 16 novembre 1977, p. 8 ; « De la place de la révolution écologique dans la révolution scientifique et technique », *La Pensée*, 188, août 1976, p. 3-51 ; « Recherches internationales » « Présentation », *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, n° 77-78, 4/1973-1/1974, p. 3-14.

pas de problèmes de ce type dans les pays socialistes¹. En revanche, il existe une « contradiction fondamentale » et absolue entre la rationalité capitaliste d'exploitation de la nature et la rationalité imposée par les écosystèmes, entre l'écologie et le régime capitaliste qui est inhérente aux principes mêmes de ce régime, ce que Marx et Engels avaient déjà perçu. L'antinomie entre la stratégie capitaliste d'exploitation de la nature et les lois de fonctionnement de l'écologie prend une ampleur telle que la poursuite dans cette voie conduit à la catastrophe. Dès lors, la crise de l'environnement ne peut être isolée de son contexte : la crise générale du système capitaliste². Et ce, d'autant plus que les pays capitalistes font de l'environnement un nouveau marché. Donc :

« Il est clair que la lutte contre les nuisances est d'autant plus difficile à mener que la propriété privée règne en maîtresse sur l'économie nationale [...]. La défense de l'environnement

constitue un terrain où s'affrontent capitalisme et socialisme [...]. C'est seulement dans les conditions du socialisme que les techniques nouvelles pourront donner les moyens d'ajourner et même d'éliminer la crise écologique³. »

Enfin, puisque les « travailleurs » sont les plus touchés et les plus démunis face à la dégradation de l'environnement :

« En pays capitaliste, la crise écologique prend un caractère de lutte des classes⁴. »

Dans ces conditions, toute solution autre que l'abolition d'un système fondé sur la loi du profit et « l'exploitation par quelques privilégiés d'une nature qui appartient à tous [...] » serait inopérante et inefficace⁶. Ainsi en est-il des propositions du Club de Rome et du MIT, injustes en ce que, politique de classe, elles toucheraient, d'abord, les travailleurs, nocives car inspirées par le capital américain, partielles parce

152

1. Cette contrevérité est fréquemment énoncée dans les écrits des communistes français des années 70. Pour un exemple, voir *Recherches internationales*, art. cité, p. 14 : « [...] aucune crise de l'environnement, d'épuisement des ressources naturelles ou de leur pollution, n'est ouverte dans aucun pays socialiste ». De nombreuses études ont depuis démontré l'inverse. Voir, par exemple, pour l'URSS : Boris Komarov, *Le Rouge et le Vert. La destruction de la nature en URSS*, Paris, Éd. du Seuil, 1981. A partir de l'extrême fin des années 80, les communistes français commencent à nuancer leurs propos et reconnaissent l'existence de problèmes écologiques en URSS et en Europe de l'Est, mais estiment qu'ils ne sont pas plus graves que ceux existant à l'Ouest. Pour un exemple, voir Sylvie Mayer, *Parti pris pour l'écologie*, Paris, Messidor, Éd. sociales, 1990, chap. 14.

2. V. Labeyrie, « Crise de l'environnement ou crise de l'économie capitaliste ? », art. cité ; « Qu'est-ce que l'écologie ? », art. cité ; « De la place de la révolution écologique dans la révolution scientifique et technique », art. cité ; « Présentation », *Recherches internationales*, art. cité.

3. Luce Langevin, « Écologie et politique », *La Pensée*, 172, décembre 1973, p. 45-75 (60, 70, 75).

4. *Ibid.*, p. 74.

5. *Ibid.*, p. 52.

6. Ce type de raisonnement semble également dominant dans le discours de la CGT sur l'environnement. Voir René Mouriaux, Catherine Villanueva, « Les syndicats français face à l'écologie de 1972 à 1992 », *Mots*, 39, juin 1994, p. 36-52.

qu'elles limitent la crise à sa dimension écologique et, en définitive, assimilables à une idéologie obscurantiste, malthusienne et réactionnaire¹. Dès lors, toutes thèses voisines de celles-ci, et qui ne font pas du profit la cause première de la crise, ne peuvent être que manipulées, récupérées par – et en tout cas assimilables à – l'adversaire principal : le « grand capital » qui les utilise comme dérivatifs aux conflits sociaux². Ainsi, la presse écologique militante ne présente qu'un « fatras idéologiste bourgeois³ », tandis que « l'anticommuniste René Dumont⁴ » défend des positions malthusiennes et que

« [...] des groupes gauchistes qui se trouvent, de concert avec des chercheurs idéalistes [séduits par de telles théories, sont en fait conduits à] défendre les positions idéologiques des tenants du grand capital⁵ ».

De même,

« [...] le sens social de la théorie de la "croissance zéro", du "plan Mansholt" [est] de dissoudre les antagonismes de classe dans une problématique écologique, de conserver et de consolider le capitalisme monopoliste

en recourant à de nouvelles méthodes de démagogie sociale⁶ ».

En 1976, le PCF consacre une réunion plénière du Comité central au cadre de vie et adopte, officiellement, le rapport, préparé par Pierre Juquin, qui reprend, au nom du Parti, ce type d'explication :

« [...] ce ne sont pas les travailleurs qui ont saccagé les richesses nationales, construit de la laideur, bétonné la Côte d'Azur, le Languedoc ou la Vendée ! [...] examinez quelle classe sociale nous a conduits à la crise et quelle classe sociale a lutté contre les dégradations [...] ».

153

Ni les travailleurs ni le progrès, ce sont donc le profit et le type de mise en œuvre des forces productives qui sont responsables⁸. Les questions d'environnement et de cadre de vie dépendent bien des rapports capital-travail. C'est qu'en effet,

« Le cadre de vie pour la grande totalité des hommes et les moitié des femmes, c'est d'abord le cadre de travail [...]. Ce qui est nouveau, c'est que l'exploitation ne s'arrête pas à

1. *Ibid.*, p. 52-55 ; V. Labeyrie, « Malthusianisme et écologie », art. cité., p. 7, 10 ; Guy Pelachaud, « La "croissance zéro" : idéologie et politique », *La Nouvelle Revue internationale*, 6 (202), juin 1975, p. 151-163.

2. V. Labeyrie, « De la place de la révolution écologique », art. cité ; « Présentation », *Recherches internationales*, art. cité.

3. Guy Biolat, *Marxisme et Environnement*, Paris, Éd. ouvrières, 1972, p. 127.

4. L. Langevin, art. cité, p. 73.

5. V. Labeyrie, « Malthusianisme et écologie », art. cité, p. 13. Les thèses ici résumées se retrouvent dans les autres textes de V. Labeyrie cités *supra*.

6. G. Pelachaud, art. cité, p. 161-162.

7. Parti communiste français, *Les Communistes et le Cadre de vie*, op. cit., p. 5-7.

8. *Ibid.*, p. 28 ; voir aussi G. Marchais, *L'Espoir au présent*, op. cit., p. 15-18 ; Louis Perceval, « Politique économique et environnement en France », *La Nouvelle Revue internationale*, 207, 11, novembre 1975, p. 126-138 ; Mireille Bertrand, « Nous sommes les défenseurs les plus actifs du cadre de vie », *Le Quotidien de Paris*, 11 mars 1977, p. 2.

9. Parti communiste français, *Les Communistes et le Cadre de vie*, op. cit., p. 12-13.

l'entreprise. Elle harcèle le travailleur jusque dans sa vie privée⁹. »

Ainsi donc, la lutte pour la défense et l'amélioration du cadre de vie n'est pas marginale :

« C'est une grande question sociale qui fait partie intégrante de la lutte de classe¹. »

« En fin de compte, la crise de l'environnement qui se développe en France ne met pas moins en cause que les autres aspects de la crise les limites du capitalisme². »

154 Or, c'est précisément celui-ci qui prône la « croissance zéro » ou « modérée », nocive pour le peuple. « C'est Richard Nixon qui, le 1^{er} janvier 1970, a lancé, solennellement, le thème du "freinage écologique [...]". La CIA, elle-même, s'est mise de la partie » [...]. Dans ces conditions, le rapport met en garde les citoyens contre « la récupération et la manipulation de l'écologie [...] »³ par le capital. Alors même que le *Programme commun* est quasiment muet sur les questions d'écologie, c'est cette analyse qui permet, néanmoins, à Mireille Bertrand d'écrire :

« Le meilleur programme de défense de l'environnement et du cadre de vie, c'est aujourd'hui le programme com-

mun. Lui seul attaque le mal à sa racine, lui seul se donne les moyens de la lutte écologique⁴. »

LES TENTATIVES DE RÉCUPÉRATION DU THÈME

Si les partis établis finissent par comprendre, voire par admettre, avec un temps de retard, l'importance de l'enjeu, notamment en termes électoraux, ou s'ils ne parviennent pas à l'exclure du champ politique, ils peuvent (surtout lorsque celui-ci est suffisamment important pour être porteur d'une potentielle restructuration du champ politique) essayer de la récupérer et de l'intégrer dans leur programme et leur stratégie. Ils tentent, alors, d'apparaître comme à l'avant-garde des nouvelles préoccupations des citoyens. Il s'agit, bien sûr, d'attirer les électeurs extérieurs mobilisés par cette question mais, peut-être aussi et davantage, de conserver ceux de leurs propres électeurs préoccupés par la nouvelle question et qui pourraient délaisser leur affiliation partisane si leur formation d'origine ne la prenait pas suffisamment en compte. Cela semble être particulièrement le cas dans la France de 1976-1977. En novembre

1. *Ibid.*, p. 13. Voir également R. Dauvergne, art. cité.

2. Parti communiste français, *Les Communistes et le Cadre de vie*, op. cit., p. 19. Pour des analyses analogues, dans les années qui suivent, voir Parti communiste français, *Vers le changement démocratique*, Comité central, 31 mars-1^{er} avril 1977, Paris, PCF, 1977, p. 25 ; *Le Socialisme pour la France*, résolutions XXIII^e congrès du Parti communiste français, 9-13 mars 1979, Paris, Éd. sociales, 1979, p. 167 ; *Construire le socialisme aux couleurs de la France*, XXIV^e congrès du Parti communiste français, Saint-Ouen, 3-7 février 1982, Paris, Éd. sociales, 1982, p. 34. Voir aussi L. Perceval, art. cité.

3. Parti communiste français, *Les Communistes et le Cadre de vie*, op. cit., p. 24-25. Pour une analyse identique, quatorze ans plus tard, voir S. Mayer, op. cit., notamment p. 20.

4. Mireille Bertrand, « Les pollueurs sont au pouvoir », *Le Monde*, 10 mars 1977, p. 8.

1976, 65 % des électeurs communistes se classent dans la catégorie « très important-mécontent » en ce qui concerne la protection de l'environnement¹. On peut donc considérer que le discours de récupération de ce parti vise à conserver cette importante part de son électorat, mobilisée par ce nouveau thème, en maintenant les alignements électoraux existants, autant, si ce n'est plus, qu'à récupérer les voix écologistes.

De manière concrète, dans le cas de l'environnement, cette récupération se traduit, dès le début des années 70, par l'élaboration de programmes en la matière et la nomination d'un responsable chargé de suivre ces questions au

sein du parti. L'intensité de la récupération est corrélée, à la fois, avec le calendrier électoral et avec le score que semblent pouvoir y obtenir les écologistes (récupération pré-électorale), ou qu'ils y obtiennent effectivement (récupération post-électorale).

Au Parti communiste, les questions d'environnement sont absentes des programmes et documents de référence publiés tout au long des années 60². Le rapport du Comité central ne les évoque pas aux XVII^e, XVIII^e, XIX^e congrès nationaux de 1964³, 1967⁴, 1970⁵, 1972⁶. Même les rapports thématiques, qui abordent des sujets voisins, n'évoquent aucunement les questions d'environne-

155

1. Voir David Handley, *L'Écologie et les Attitudes politiques des Français*, Genève, université de Genève, 1979, tableau 19, p. 47.

2. Voir Parti communiste français, *L'Avenir démocratique de la France*, Paris, SGP, 1962 ; « Donner au peuple de France un Parti communiste encore plus grand et plus fort (Pour le pain, la démocratie, la paix et le socialisme) », *Cahiers du communisme*, supplément au n° 1-2, janvier-février 1963 ; *Le Droit au bonheur*, Paris, SGP, 1964 ; *Schéma d'intervention pour aider les propagandistes dans la campagne des élections présidentielles du 5 décembre 1965*, Paris, PCF, 1968 ; *Programme du Parti communiste français*, Paris, PPI, 1966, supplément à *L'Humanité-Dimanche*, n° 953, 27 novembre 1966 ; *Programme du Parti communiste français pour les élections législatives*, Paris, PPI, juin 1966, 7 p. ; *Pour une démocratie avancée, pour une France socialiste !*, Manifeste du Comité central, Champigny-sur-Marne, 5-6 décembre 1968, rapport de Waldeck Rochet, résolutions, PCF, 1968, supplément au *Bulletin de propagande*, n° 7, novembre-décembre 1968.

3. Parti communiste français, *Résolutions : XVII^e congrès du Parti communiste français*, Paris, 14-17 mai 1964, Paris, PCF, 1964, et Waldeck Rochet, *Union pour une démocratie véritable et pour une politique française de progrès et de paix*, XVII^e congrès du Parti communiste français, Paris, 14-17 mai 1964, rapport du Comité central présenté par Waldeck Rochet, Paris, PCF, 1964, supplément à *L'Humanité*, n° 6133, 15 mai 1964.

4. Parti communiste français, « XVIII^e congrès du Parti communiste français. Rapports, interventions et documents », Levallois-Perret, 4-8 janvier 1967, *Cahiers du communisme*, février-mars 1967, n° 2-3, n° spécial.

5. Parti communiste français, « XIX^e congrès du Parti communiste français. Rapports, interventions et documents, salutations et messages », Nanterre, 4-8 février 1970, *Cahiers du communisme*, février-mars 1970, n° 2-3. Le rapport évoque simplement, p. 64, « les problèmes [...] de la création d'un cadre de vie adaptée aux besoins de la population ».

6. Parti communiste français, « XX^e congrès du Parti communiste français. Rapports, interventions et documents, salutations et messages », Saint-Ouen, 13-17 décembre 1972, *Cahiers du communisme*, n° 1-2, janvier-février 1973.

7. Robert Montdargent, « Un urbanisme au service des masses », *Cahiers du communisme*, n° 2-3, n° spécial, février-mars 1967, *op. cit.*, p. 383-388.

ment. Ainsi, lors du XVIII^e congrès, le rapport « Un urbanisme au service des masses⁷ » ne contient rien sur les relations entre urbanisme et environnement. Il concerne, pourtant, la situation dans le Val-d'Oise, département où les problèmes de cadre de vie sont déjà importants à l'époque.

Le PCF commence à mentionner timidement les questions d'environnement à partir du début des années 70. Au quatrième trimestre 1971, il publie *Changer de cap*. Sur deux cent cinquante et une pages, un paragraphe d'une page et demie est intitulé « Réduction de la pollution et aménagement du cadre de vie¹ ». *Le Programme commun* de 1972² ne consacre qu'une page sur cent quatre-vingt-douze à un paragraphe intitulé « La lutte contre la pollution et les nuisances ».

Mais, à la même époque, d'autres écrits refusent d'accorder de l'importance aux thèmes « environnementalistes » et les subordonnent explicitement à des vues plus classiques. Ainsi, en 1973, dans *Le Défi démocratique*, qui ne

contient que deux pages, vides de contenu sérieux, sur « Le cadre de vie », Georges Marchais attaque les critiques de la société de consommation, de la croissance et les adeptes du retour à la nature et « à la petite ferme³ ». En outre, les sujets d'environnement demeurent totalement ou quasiment absents de nombreux écrits du PCF ou de ceux de ses dirigeants, en 1974⁴, 1975⁵, 1976⁶, 1977⁷, qui revêtent même, parfois, une tonalité tout à fait opposée à la nouvelle « sensibilité environnementaliste⁸ ».

Toutefois, à partir du milieu des années 70, le PCF développe notablement ses tentatives de récupération des thèmes d'environnement.

En février 1976, le rapport du Comité central au XXII^e congrès du PCF contient une rubrique « Une nouvelle qualité de la vie » de trois pages⁹, mais une demi-page, simplement, concerne l'environnement et l'urbanisme, dont cinq lignes, seulement, sont consacrées à la protection de la nature.

En mars 1976, les écologistes obtiennent, là où ils se présentent, de bons

156

1. Parti communiste français, *Changer de cap*, Programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire, Paris, Éd. sociales, 1971, p. 58-60.

2. Parti communiste français, Parti socialiste, *Programme commun de gouvernement du Parti communiste français et du Parti socialiste* (27 juin 1972), *op. cit.*, p. 71-72.

3. G. Marchais, *Le Défi démocratique*, *op. cit.*, p. 26-28.

4. G. Marchais, *La Politique du Parti communiste français*, Paris, Éd. sociales, 1974.

5. Parti communiste français, *Le Parti communiste français*, Paris, PCF, 1975.

6. Parti communiste français, *Un nouveau contrat communal*. Projet du Parti communiste français : pour une gestion sociale, humaine et démocratique des communes de France, Paris, PCF, 1976.

7. G. Marchais, *Parlons franchement*, *op. cit.*

8. « [...] devant Roissy-en-France, comme devant la cathédrale de Chartres, devant l'avion Concorde comme devant la tapisserie de La Dame à la licorne, comment ne pas tirer fierté de la continuité et de la diversité du génie français ? », écrit Georges Marchais, en 1974, dans *La Politique du Parti communiste français*, *op. cit.*, p. 21. Un développement analogue se retrouve, en 1977, dans G. Marchais, *Parlons franchement*, *op. cit.*, p. 7.

9. Parti communiste français, *Le Socialisme pour la France*, 22^e congrès du Parti communiste français, 4-8 février 1976. Rapport du Comité central présenté par Georges Marchais, Paris, Éd. sociales, 1976, p. 165-168.

scores aux élections cantonales. En novembre, Brice Lalonde atteint 6 % des suffrages exprimés, ce qui le place en troisième position, lors d'une élection législative partielle dans le V^e arrondissement à Paris. Ce succès, à quelques mois des municipales, et le fait qu'il a lieu à Paris attirent l'attention des médias sur les écologistes. Début 1977, les sondages les créditent d'importantes intentions de vote : jusqu'à 12 % à Paris¹. Dès lors, les partis établis ne peuvent plus négliger l'enjeu. Dès juin 1976, le Comité central du PCF approuve et publie un rapport de Pierre Juquin sur le cadre de vie, tout en soulignant que, pour la première fois, la plus haute instance d'un parti consacre une réunion plénière à cette question².

Au premier tour des municipales, les écologistes confirment les intentions de vote émises en leur faveur, dépassant, notamment, 10 % des suffrages exprimés à Paris. L'enjeu qui suit est beaucoup plus important pour les partis établis, et les sondages annoncent, très vite, de bons scores pour les écologistes³. Dans ces conditions, la récupération atteint un niveau jusque-là inégalé, à l'approche des législatives.

Ainsi, quelques jours après les municipales, le PCF constate que les questions du cadre de vie « prennent une

importance croissante » et se déclare prêt à prendre en compte les aspirations de la population en ce domaine⁴. En publiant des ouvrages ou des brochures thématiques, il veille à y inclure les aspects liés à l'environnement. Par exemple, une brochure sur les vacances contient une page intitulée « Écologie et protection de l'environnement⁵ ». De même, un ouvrage sur la santé lie cette question à celle du cadre de vie⁶. Surtout, dans ses propositions pour l'actualisation du *Programme commun de gouvernement*, le PCF veille à compléter et à enrichir la partie consacrée à l'environnement, en y intégrant des propositions de lutte contre le bruit, la pollution de l'air et de l'eau, les déchets nucléaires et en y introduisant le mot « environnement⁷ » qui n'y figurait pas auparavant. Enfin, à la veille des législatives, un numéro spécial de *La Pensée* est consacré à « Écologie et sociétés⁸ ».

Le résultat des écologistes, en 1978, est nettement en retrait par rapport à celui des municipales et à celui prévu par les sondages. Les écologistes sont considérés, à l'époque, comme incapables de dépasser la barre des 5 % aux élections européennes de 1979, cela d'autant plus qu'ils les abordent divisés. Par ailleurs, cette échéance électorale est d'une importance moindre. Ainsi, le PCF ne

157

1. Sondage SOFRES, effectué du 18 au 21 février 1977.

2. Parti communiste français, *Les Communistes et le Cadre de vie*, op. cit., p. 4.

3. 5 %, selon un sondage Louis Harris France, effectué du 2 au 5 septembre 1977, et selon un sondage IFOP, effectué du 22 au 27 septembre 1977.

4. Parti communiste français, *Vers le changement démocratique*, op. cit., p. 25.

5. Parti communiste français, *Les Communistes proposent : de bonnes vacances pour tous*, Paris, PCF, 1977, p. 27-28.

6. Parti communiste français, *Prendre soin de la santé*, Paris, Éd. sociales, 1977, p. 53-59.

7. Parti communiste français, *Programme commun de gouvernement actualisé*, op. cit., p. 36-38.

8. « Écologie et sociétés », *La Pensée*, 198, mars-avril 1978.

9. Parti communiste français, *Avancer sur la voie du 22^e congrès*, rapport de Georges Marchais au Comité central, 26-28 avril 1978, Paris, PCF, 1978.

fait que réaffirmer brièvement son intérêt pour ces questions, auxquelles il indique vouloir être encore plus attentif, lors du Comité central d'avril 1978⁹, ou du XXIII^e congrès de mai 1979¹. Si le candidat écologiste atteint un bon score en dépassant le million de voix le 26 avril 1981, *Aujourd'hui l'écologie* n'obtient qu'un très médiocre résultat² aux législatives de juin (1,1 % des s.e.). Par la suite, les écologistes ne retrouvent leurs résultats d'antan ni aux municipales de 1983 (0,6 %), ni aux européennes de 1984 (3,4 %), ni aux législatives de 1986 (1,2 %), ni dans les sondages de cette période. De manière corrélative, la récupération par les partis établis s'atténue considérablement, voire disparaît. Le PCF publie encore quelques rares documents sur ces thèmes³, mais ceux-ci disparaissent des grands programmes et textes de références. Par exemple, ces questions ne sont plus abordées lors du XXV^e congrès en 1985⁴.

L'effort de récupération s'enfle à nouveau, à partir du début de 1989, dans la perspective des scrutins de mars et juin et à la suite des bons résultats obtenus par *les Verts* aux cantonales de septembre 1988 (6,8 % en moyenne dans les cantons

où ils sont présents), puis aux municipales (8,1 % dans les villes de plus de 9 000 habitants) et aux européennes (10,6 %) de mars et juin 1989. Durant la campagne électorale de juin 1989, le PCF appelle à « avancer dans la voie du désarmement, de la défense de l'environnement et du développement du Tiers-Monde⁵ ». En 1990, il met l'accent sur l'action du MNLE, qui organise, en juin, un colloque sur l'eau. Le programme du PCF pour les années 90, tel qu'il résulte de l'actualisation, en 1990, de sa version de 1987, réserve une large place à la protection de l'environnement. Sylvie Mayer, responsable des questions d'environnement au PCF, publie, en novembre 1990, un ouvrage dans lequel elle souligne l'action des communistes en la matière⁶... Le PCF développe aussi le thème de l'environnement avant les législatives de 1993 et les européennes de 1994⁷.

La nomination de responsables au sein de l'appareil partisan

Ce n'est qu'en mars 1976, après le XX^e congrès, qu'est créé au PCF un secteur « cadre de vie et environnement », confié, jusqu'en mars 1977, à un simple

1. Parti communiste français, *Pour une avancée démocratique*, rapport au 24^e congrès du Parti communiste français, 9-13 mai 1979, présenté par Georges Marchais, Paris, PCF, 1979, p. 16-17, 83.

2. Il apparaît d'autant plus médiocre que le pourcentage commenté par les media est le résultat officiel calculé sur l'ensemble des suffrages exprimés, alors que les écologistes ne présentent qu'un petit nombre de candidats.

3. Parti communiste français, *Entre ciel et terre*. Des propositions pour l'environnement, Paris, PCF, s.d. (1987) ; *La Forêt*, s.l., s.d. (1983-1987) ; *La Forêt méditerranéenne* (Rencontres pour la forêt, 7 février 1987, Le Pradet), s.l., s.n., s.d.

4. Parti communiste français, *Espoir et Combat pour l'avenir*, XXV^e congrès PCF, 5-10 février 1985, Saint-Ouen, rapport du Comité central, présenté par Georges Marchais, Paris, PCF, 1985.

5. PCF, *Liste de rassemblement présentée par le PCF*, circulaire, juin 1989, 2 p., p. 2.

6. S. Mayer, *op. cit.*

7. Voir, notamment et respectivement, *Le Monde*, 5 février 1993, p. 22 ; *Le Monde*, 8 avril 1994, p. 8.

membre du Comité central : Pierre Juquin. A cette date, après le succès des écologistes, la responsabilité du secteur revient à un membre du Bureau politique assisté d'un membre du Comité central : Mireille Bertrand (+ Andrée Lefrère), jusqu'en décembre 1987 ; René Le Guen (+ Sylvie Leroux) à partir de janvier 1988. Après janvier 1987, le secteur « environnement » est moins « autonomisé », puisque Mireille Bertrand hérite, en plus, à ce moment-là, du secteur « santé, protection sociale » et que René Le Guen, secondé chaque fois par un ou deux membre du Comité central, est en charge des secteurs « sciences, recherche, technologie, activité du parti parmi les techniciens ingénieurs et cadres, protection et mise en valeur de l'environnement, service central de documentation¹ ».

LES TENTATIVES D'EXCLUSION DE L'INTRUS

Après s'en être pris à la nouvelle question qui surgit, les acteurs politiques préexistants peuvent aussi tenter de s'attaquer directement à l'intrus qui la représente, et qui essaie, grâce à elle, de pénétrer dans le champ, soit en l'en excluant ou en l'empêchant d'y entrer,

soit en le récupérant. Pour ce faire, ils soulignent, notamment, l'irrationalité et l'irresponsabilité de ses buts, la tardiveté de ses propositions. Le PCF développe, à cette fin, un discours sur le registre : « nous nous préoccupons de la nature depuis longtemps et sommes écologistes avant la lettre. Les soi-disant écologistes qui arrivent maintenant "comme les carabiniers" sont fantaisistes, manipulés, incompetents, illégitimes » :

« Ce n'est pas aujourd'hui que le marxisme aborde la question de la qualité de la vie des travailleurs sur les lieux où ils produisent et en dehors de ces lieux [...]»².

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que notre Parti se préoccupe de l'économie des ressources nationales, des problèmes essentiels d'énergie, de transports, d'agriculture [...]»³. Quand nous menions ces combats précurseurs, certaines gens qui se disent aujourd'hui "écologistes" d'avant-garde et prétendent sans doute demain que nous prenons le train en marche, nous accusaient de traîner à l'arrière. [...] Où étaient-ils à cette époque-là tous les messieurs de Saint-Marc qui prétendent aujourd'hui nous donner des leçons⁴ ? »

159

1. Le même dispositif est reconduit en janvier 1991. René Le Guen est en charge des activités suivantes : « sciences, technologie, recherche, activités des partis parmi les techniciens, ingénieurs, chercheurs et cadres ; directeur d'*Avancées* ; luttes du parti pour la protection et la mise en valeur de l'environnement (avec M^{me} Sylvie Mayer) ».

2. Parti communiste français, *Les Communistes et le Cadre de vie*, op. cit., p. 5.

3. *Ibid.* Pour des arguments identiques, voir Sylvie Steinbach, « L'écologie et la politique », *L'Humanité*, 22 février 1977, p. 3 ; Mireille Bertrand, « Les communistes et la fièvre verte », *France nouvelle*, 7 mars 1977, p. 7-10 ; « Les pollueurs sont au pouvoir », *Le Monde*, 10 mars 1977, p. 8 ; « Nous sommes les défenseurs les plus actifs du cadre de vie », art. cité.

4. Parti communiste français, *Les Communistes et le Cadre de vie*, op. cit. De même, en 1977, R. Dauvergne, art. cité., p. 2, estime que c'est au PCF, en juin 1976, que pour la première fois « la plus haute instance d'un parti consacrait l'une de ses réunions plénières aux questions d'environnement ». Par ailleurs, il est symptomatique de constater qu'en 1976 le PCF s'en prend, encore, surtout à P. Saint-Marc qui, à l'époque, soutient V. Giscard d'Estaing.

Onze ans plus tard, le discours communiste sur ce point n'a pas sensiblement varié. Ainsi, Jacques Bessière distingue entre le mouvement associatif qui « contribue à sensibiliser, défendre le droit à un environnement de qualité » et joue un rôle positif et contribue à la vie démocratique de

« l'écologie politique [qui] de par ses prises de position et son silence sur certains problèmes [...] masque certaines responsabilités gouvernementales et du grand patronat. Elle peut servir de faire-valoir à une politique tournant le dos aux véritables problèmes de l'environnement ».

Et l'auteur de conclure :

« Décidément, il est bien vrai que les communistes sont seuls à défendre réellement et totalement l'environnement¹. »

De même, au soir du premier tour des élections municipales de 1989 et au vu du succès vert, A. Le Pors rappelle :

« J'ai été ingénieur météorologiste au début de ma carrière. Donc ce sont des problèmes qui m'intéressent. Le PCF a été le seul à s'y intéresser depuis longtemps [...]. Je me réjouis que Gorbatchev mette au premier rang de ses préoccupations, après le désarmement, l'environnement². »

Avant les législatives de 1993, tandis que G. Marchais estime à propos des écologistes : « ce qui compte pour nous ce sont les faits, pas les élucubrations », *L'Humanité* oppose la « démagogie électorale » du programme des écologistes

(rangé pour l'occasion aux côtés de ceux de la droite et des socialistes) aux propositions « aussi neuves qu'efficaces » du PCF³.

LES TENTATIVES DE RÉCUPÉRATION DE L'INTRUS

Si l'intrus réussit à pénétrer dans le champ, les acteurs établis cherchent à le récupérer. Ils peuvent tenter de récupérer ses électeurs, directement ou indirectement, par leurs *leaders* ou leurs mouvements, voire par des propositions de désistements ou de pacte.

Le PCF cherche à récupérer l'électorat de l'intrus par des candidatures de diversion ou la création de mouvements satellites. Il suscite la création d'un *Mouvement national de lutte pour l'environnement* (MNLE) qui lui est inféodé et parsème la France de faux candidats écologistes, lors du premier tour des législatives de 1981. De même, en mars 1986, des listes de candidats semblent suscitées par le PCF : par exemple, une liste *Écologie 86*, pour les élections législatives, en Seine-Saint-Denis et deux listes, intitulées *Liste régionale pour l'environnement, le cadre de vie et l'essor de la vie associative* et *Liste législative pour l'environnement le cadre de vie et l'essor de la vie associative*, en Seine-Maritime. Dans le même département, des candidats proches du PCF se présentent avec l'étiquette « écologiste » dans six cantons, lors des cantonales de septembre 1988. En Seine-Saint-Denis, des candidatures, suscitées par le PCF, participent, sous le sigle *Écologie 92*, à une législative partielle, en décembre

1. Jacques Bessière, « Le PCF et l'environnement : une politique offensive », *Cahiers du communisme*, 7-8, juillet-août 1987, p. 52-56 (56).

2. Anicet Le Pors, soirée électorale, Antenne 2, 13 mars 1989.

3. *Le Monde*, 5 février 1993, *op. cit.*

1988, et dans treize cantons du département aux cantonales de septembre. Dans ce dernier cas, ces candidats, présents dans tous les cantons détenus par un conseiller général communiste sortant, semblent avoir pour mission de protéger les sortants¹. Autre type de candidature de diversion : la mise en avant de candidatures-vitrines, c'est-à-dire des spécialistes en environnement de chaque parti. Cette tactique est entreprise, dès 1976, par le PCF avec Vincent Labeyrie. Elle persiste lors de l'élection européenne de juin 1989, le PCF présente, en position éligible, un ou plusieurs spécialistes de l'environnement : 4^e : Sylvie Mayer, chercheur en biologie marine, responsable nationale des questions d'environnement ; 19^e : Jacques Roux, professeur agrégé de bactériologie, virologie, directeur à l'INSERM, ex-directeur général de la santé, membre de l'Académie nationale de médecine, ex-président du conseil exécutif de l'OMS.

Durant la campagne pour les législatives de 1993, G. Marchais envisage des désistements au cas par cas en faveur des écologistes². Avant les européennes de 1994, R. Hue convie les écologistes (Verts, GE et AREV) à participer à un «pacte unitaire pour le progrès»³. Ces deux tentatives visent à essayer de rapprocher les écologistes de la gauche.

LES LIMITES DE LA RÉCUPÉRATION

Pourtant, cette récupération semble n'aboutir qu'à des effets limités. Comment expliquer ces limites ? Trois hypothèses peuvent être avancées. Outre leur caractère épisodique, les ten-

tatives de récupération du PCF semblent trop partielles, trop superficielles et trop schématiques.

La récupération communiste semble d'abord limitée à certains aspects de la thématique écologiste. Ce caractère partiel de la récupération n'est pas, en l'occurrence, spécifique au domaine dont il est question. En effet, la récupération est nécessairement réductrice tout d'abord, car tous les aspects d'une thématique ne sont pas « payants » dans une problématique de suffrage universel⁴, ensuite, car l'importance de certains autres aspects du courant d'idées que l'on cherche à récupérer peut ne pas avoir été perçue par les partis. Par ailleurs, ceux-ci peuvent délibérément refuser de récupérer certains aspects qui seraient ainsi légitimés par cette récupération, alors qu'ils souhaitent, au contraire, les rejeter. Ainsi, pendant longtemps, et, pour la plupart, les forces politiques ne semblent récupérer qu'une partie de la thématique écologiste : les idées de protection de la nature et d'environnement. Or, les mouvements écologistes sont au moins aussi proches de mouvements sociaux, puis de « nouveaux partis politiques », avec leurs caractéristiques afférentes, que d'associations de protection de l'environnement.

Or, précisément, le PCF est incontestablement, un piètre « récupérateur ». S'il met, timidement, en avant quelques idées de protection de la nature et d'amélioration du cadre de vie, il demeure insensible aux revendications des écologistes concernant l'énergie, les transports, la décentralisation, la réforme des

1. Ces candidatures sont aussi, en partie, conçues par le PC pour gêner le PS.

2. *Le Monde*, 5 février 1993, p. 22.

3. *Le Monde*, 8 avril 1994, p. 8.

4. Philippe Braud, *Le Suffrage universel contre la démocratie*, Paris, PUF, 1980, p. 57-58.

institutions administratives et politiques, le type et les taux de croissance... Il reste centralisateur, jacobin, « productiviste », très pronucléaire, et l'essentiel de son discours s'organise autour de thèmes matérialistes. En 1980, 5 % des Français seulement considèrent que le PCF est le parti qui prend le plus en compte les préoccupations écologistes¹. Ce pourcentage est en baisse par rapport à 1978 (18 %)², ce qui montre que le PCF est considéré comme prenant de moins en moins en compte les préoccupations écologistes. Les écologistes, eux-mêmes, jugent ce parti le plus éloigné de leurs idées, avec le RPR, au point d'évoquer un « consensus gaullo-communiste³ ».

162

Par ailleurs, la superficialité de la récupération, dans le domaine même de l'environnement *stricto sensu*, est parfois avouée par d'anciens responsables du PCF. Ainsi, Vincent Labeyrie écrit en 1989 :

« Est-ce le hasard si je n'ai jamais réussi après des années d'efforts

appuyés par Pierre Juquin et Mireille Bertrand, responsables successifs aux questions du cadre de vie (le terme d'écologie n'ayant pas droit de cité au PCF), à obtenir une discussion avec les économistes du PCF⁴ ? »

De même, en 1993, G. Marchais admet que le PCF « a pris quelque retard dans le domaine de l'écologie⁵ ».

Enfin, le PCF, en voulant constamment réinsérer la « problématique écologiste » dans le clivage droite-gauche, l'opposition capital-travail, bourgeois-travailleur, pays communistes-pays capitalistes, se prive des instruments d'une analyse objective et fondée du phénomène et, par là même, de possibilités de récupération adaptées et efficaces. Le PCF n'ignore pas les mouvements sociaux et luttes sociales des années 70, mais répugne à en reconnaître la spécificité et la nouveauté, cherchant à les réinsérer dans un schéma d'explication unique. Ce faisant, il s'évite une analyse exacte de ces luttes et mouvements et, du coup, « passe à côté d'eux⁶ ». Le PCF ne peut admettre qu'il n'a pas le monopole

1. Sondage SOFRES, janvier 1980.

2. Sondage SOFRES, janvier 1978.

3. Brice Lalonde, « Qu'est-ce qui fait courir Lalonde... », *Écologie*, 333, janvier 1981, p. 10-18 (13).

4. Vincent Labeyrie, « Une dialectique iconoclaste », *Mensuel Marxisme Mouvement*, octobre 1989, p. 26-34 (27).

5. Cité dans *Le Monde*, 5 février 1993, p. 22.

6. Georges Lavau a bien analysé ce phénomène qu'il dénomme « les pièges du moralisme » : « Le PCF, parce qu'il se refuse à une réflexion réelle sur le droit et la morale et parce qu'il ramène tout à l'exploitation capitaliste, ne se donne pas les moyens de comprendre toutes les dimensions de certaines luttes sociales d'aujourd'hui – aussi bien celle des femmes que celles des ouvriers mis au chômage, en passant par celles des Bretons, des Corses, des écologistes ou des homosexuels : le PCF est mal préparé à y reconnaître une mise en question du « socialement légitime », un appel à une refondation du droit et de la morale sociale. Il ne peut qu'essayer de récupérer ces luttes en n'y voulant voir que des batailles (qui s'ignorent encore comme telles) contre l'exploitation capitaliste : elles doivent devenir révolutionnaires et doivent s'orienter vers le socialisme. » Georges Lavau, *A quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, Fayard, 1981, p. 155-156.

7. *Ibid.*, p. 166.